



AU BIKINI CE SOIR

CONTRE L'EXTREME DROITE ET LES POLITIQUES DE DROITE

NON AU LICENCIEMENT DE LA DELEGUEE CGT DU CARIFOREF DE LABEGE

La Déléguée Syndicale CGT du CARIF OREF est sous le coup d'une procédure de licenciement indubitablement liée à ses engagements et mandats à la CGT.

Le Conseil Régional d'Occitanie principal financeur du Carif Oref peut s'il le veut, empêcher ce licenciement abusif !

Malgré toutes les interpellations de la CGT, c'est la consigne d'abstention de sa Présidente, unanimement suivie par les conseillers régionaux PS et les représentants de l'Etat qui a permis au MEDEF, avec le soutien de la CFDT et de la CFTC d'emporter la majorité nécessaire pour obtenir le licenciement de la Déléguée Syndicale CGT.



Attaquer une Déléguée Syndicale CGT c'est s'attaquer à toutes et tous les salariés qui ont décidé de combattre l'extrême droite et le fascisme qui sont les formes ultimes du capitalisme.

La CGT ne peut pas imaginer que Carole DELGA ait offert le licenciement d'une Déléguée Syndicale CGT au MEDEF à 4 jours du premier tour de l'élection présidentielle, sans en mesurer les conséquences. Pire, cette procédure est enclenchée quelques semaines après que notre camarade ait annoncé être une future maman !

Ce qui lui est reproché ? D'avoir émis des alertes pour des comportements sexistes et racistes dans l'entreprise envers plusieurs salarié.e.s dont elle-même. Rien ne lui est reproché sur son travail.

Le directeur du Carif Oref a fait le choix de licencier la lanceuse d'alerte pourtant légitime dans son mandat de déléguée du personnel ! **Cette procédure est de ce fait, en contradiction compète avec la protection des victimes lanceuses d'alertes sur les questions de sexisme, de racisme ou de harcèlement sexuel, avec la protection des représentants du personnel et avec la protection des salariées enceintes.**

Pourquoi tous ces ennuis ? Parce qu'au titre de ses mandats, elle dénonce également le management pratiqué par la nouvelle direction mettant les salarié.e.s en concurrence. Elle a également combattu un projet d'accord NAO qui allait à l'encontre des intérêts des salariés. L'employeur sait qu'en la faisant taire de cette manière, il ferait taire toute contestation dans l'entreprise, et tout contre-pouvoir.

Elle est aussi la secrétaire de l'Union Locale CGT du territoire du sud Toulousain, qui organise et aide des dizaines de syndicats et notamment les plus petits, qui aide des centaines de salariés de petites structures. Elle est également dirigeante départementale de la CGT Haute-Garonne.

La CGT réaffirme son combat sans concessions contre l'extrême droite et les politiques de droite, ce qui passe par l'arrêt de la procédure de licenciement de notre camarade !

En effet, le droit de se syndiquer et de faire grève, comme le droit de vote sont des conquêtes fondamentales des travailleuses et des travailleurs qui se battent pour gagner leur émancipation.

CONTRE L'EXTRÊME DROITE ET LES POLITIQUES DE DROITE, NON AUX LICENCIEMENTS DES DÉLÉGUÉS CGT !

Toulouse 21.04.2022

